

FICHE DE POSTE  
RECRUTEMENT ENSEIGNANT-CHERCHEUR DES ECOLES  
NATIONALES SUPERIEURES D'ARCHITECTURE

SESSION 2020

**Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements  
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(ses) handicapés(es)**

**N° PLACE EMPLOI PUBLIC DE DIFFUSION 2020-378879**

<b>Intitulé du poste (F/H): Maître de Conférence des ENSA</b>  Champ disciplinaire : <b>Histoire et cultures architecturales (HCA)</b> <b>Histoire des cultures, des arts et des techniques (HCAT)</b>  Recrutement effectué au titre de : Mutation détachement / concours catégorie 1	Catégorie statutaire : A  Corps : Maîtres de conférences des ENSA  Code corps : MAEA  Date de la prise de fonction : 01/09/2020
---	--

**Domaine(s) Fonctionnel(s) : Enseignement supérieur – Recherche**

**Emploi(s) Type : Enseignant(e)-chercheur(e) enseignant dans le supérieur - RCH03A**

**Nom et Adresse administrative et géographique de l'affectation :**

École nationale supérieure d'architecture de Lyon (ENSAL)  
3 rue Maurice Audin, BP 170  
69512 Vaulx en Velin cedex

**Missions et activités principales**

L'ENSA de Lyon recrute un-e enseignant-e chercheur-e ayant une compétence dans le domaine :  
**Histoire des cultures, des arts et des techniques (HCAT)**

Ses missions sont les suivantes :

**Charges pédagogiques :**

L'enseignant(e)-chercheur(e) retenu(e) rejoindra les équipes pédagogiques constituées dans les formations dispensées par l'ENSAL. Il/elle organisera les enseignements qui lui sont confiés en conservant la dynamique et la didactique existante et en application des programmes de l'ENSAL.

L'enseignant(e)-chercheur(e) retenu(e) aura spécifiquement la charge et la responsabilité des enseignements suivants :

- Enseignements d'histoire et de cultures architecturales en 1er cycle :
- Enseignements d'histoire et de culture architecturale en FPC2, FPC3
- Histoire de l'architecture antique et médiévale (32 h équivalent TD)
- Histoire de l'architecture moderne et contemporaine (32 h équivalent TD)
- Initiation à l'histoire des arts plastiques (32 h équivalent TD) en Licence (formation initiale)
- L'enseignant-e veillera à mutualiser les enseignements de FPC avec les DEAI (double cursus).

L'enseignant(e)-chercheur(e) retenu(e) participera aux enseignements suivants :

- Voir « Autres enseignements »

L'enseignant(e) retenu(e) aura spécifiquement la coordination des DEM, BLOCS ou SEMESTRES d'enseignements suivants :

- Voir « Perspectives d'évolution »

L'enseignant(e) retenu(e) devra notamment assurer **3 charges de tutorat et/ou de mentorat** parmi celles dispensées dans l'établissement :

- Directeur d'études du rapport d'activités des licences : 20 h environ
- Directeur d'études du mémoire d'initiation à la recherche et du mémoire recherche des masters : 20 h environ
- Directeur d'études du projet de fin d'études du master Architecture : 40 h environ
- Directeur d'études de l'Habilitation à Maîtrise d'œuvre en Nom Propre : 20 h environ
- Tuteur « SEP » des masters (stages, erasmus, césure, action personnelle, electives, etc...) : 20 h environ
- Tuteur « SEP » des licences (stages) : 20 h environ

**Autres enseignements** concernés par le poste dans le programme actuel (équilibre à préciser avec le/la candidat(e)) :

- Participation aux enseignements en master (entre 50 et 100 heures équivalent TD) : direction de mémoire, dont un cours dédié aux modalités d'intervention sur l'existant (20 h équivalent TD). L'enseignant(e) veillera à s'impliquer activement dans l'enseignement du projet.
- Dans le cadre du présent quadriennal (2016-2020) et dans la perspective du prochain programme (2021-2025), l'enseignant(e) retenu(e) rejoindra les équipes pédagogiques constituées en formation initiale (L et M) ou dans l'une des formations spécialisées de l'école (FPC, DEAI). Il/elle sera responsable de différents enseignements semestriels propres au champ HCA et participera en co-construction à plusieurs enseignement(s) adossé(s) au projet d'architectural et urbain.

#### **Autres tâches :**

Comme tout(e) enseignant(e), le/la candidat(e) retenu(e) aura vocation :

- à s'impliquer dans les instances de l'école,
- à s'impliquer dans la représentation de l'ENSAL, au niveau local, national et international,
- à rejoindre les équipes d'un des 4 Domaines d'études des masters.

#### **Charges scientifiques :**

L'enseignant(e) chercheur(e) a vocation à rejoindre l'une des deux équipes de recherche de l'ENSAL (MAP- ARIA ou LAURE) pour contribuer à son développement et son animation, en s'intégrant dans les axes de recherche actuellement développés, ou en développant de nouveaux, en lien avec les objectifs de ces laboratoires (voir ci-dessous). A ce titre, l'enseignant(e) chercheur(e) pourra bénéficier des décharges pour activités scientifiques ou en développant de nouveaux, en lien avec les objectifs de ces laboratoires (voir ci-dessous).

Axes de recherche actuellement développés à l'ENSAL :

- Héritages architecturaux et durabilité ;
- Transitions techniques - performances et significations ;
- Dispositifs relationnels et participatifs ;
- Environnements habités et métropolisation ;
- Modèles et méthodes d'analyse du patrimoine architectural et culturel ;
- Modèles et environnements numériques pour la conception en architecture.

#### **Perspectives d'évolution :**

L'enseignant(e) retenu(e) pourra prétendre chaque année à de nouvelles responsabilités et charges : les responsabilités d'UE, de coordination de BLOC, les directions scientifiques de DEM, de SEMESTRE et de Formation sont renouvelées par moitié chaque année pour des mandats de 2 ans reconductibles. Elles sont nommées sur appel à candidature par les instances de l'établissement (CFVE et CPS). Hors cas particuliers pour certains postes dédiés, l'enseignant(e) retenu(e) devra postuler à ces responsabilités en fonction des critères de ces charges spécifiques.

## **Compétences principales mises en œuvre :**

### **Compétences techniques :**

- Pour ce poste, sont attendus des savoirs constitués en histoire générale de l'architecture (de l'Antiquité à nos jours) appréhendés sous l'angle d'une histoire culturelle de l'architecture.

### **Savoir-faire (expériences et compétences souhaitées) :**

- L'enseignant-e intègre dans ses pratiques pédagogiques la culture numérique propre à la discipline. Il/elle est en capacité de questionner l'outillage et les méthodes numériques actuels, et de mobiliser et affermir les compétences acquises des étudiants dans leur cursus. Il/elle utilise l'environnement numérique de travail mis en place pour accompagner la pédagogie.
- L'enseignant-e dispose d'une solide expérience dans l'enseignement supérieur par l'exercice de cours magistraux et de travaux dirigés ainsi que d'une pratique de l'enseignement au sein d'équipes pluridisciplinaires. Il/elle sait transmettre aux étudiants, en conceptualisant et en objectivant les contenus, les méthodes et outils employés, ainsi que les modalités et critères d'évaluation.
- L'enseignant-e fait preuve d'une expérience reconnue de la recherche dans le cadre de réponses à des appels à projets ou d'activités de valorisation de la recherche ; il/elle démontre sa capacité à monter et à négocier avec des partenaires extérieurs des projets de recherche, si possible transdisciplinaires.

### **Savoir-être (compétences comportementales) :**

- Enseignant(e) autonome, dans le montage et la conduite d'enseignements.
- Enseignant(e) attentif aux conditions d'apprentissage, aux rythmes de travail des étudiants.
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire.
- Développer et s'intégrer dans des réseaux professionnels, académiques et scientifiques, y compris internationaux.

## **Titres, diplômes et compétences souhaités au regard du poste – Profil du-de la candidat(e) recherché(e) :**

Le/la candidat(e) devra posséder une solide expérience pédagogique et de recherche

**Pour le concours, décret n° 2018-105 en date du décret du 15 février 2018 :**

### **Article 34**

(...) La première catégorie de concours est ouverte aux candidats inscrits sur la liste de qualification qui remplissent les conditions fixées au 1° de l'article 31.

Les candidats exerçant une fonction d'enseignant-chercheur d'un niveau équivalent à celui de l'emploi à pourvoir, dans un établissement d'enseignement supérieur d'un Etat autre que la France, titulaires de diplômes universitaires, qualifications et titres de niveau équivalent peuvent être dispensés de la possession du doctorat par le conseil national des enseignants-chercheurs des écoles nationales supérieures d'architecture.

La seconde catégorie de concours est ouverte aux candidats inscrits sur une liste de qualification qui remplissent l'une des conditions mentionnées aux 2°, 3°, 4° et 5° de l'article 31.

### **Article 31**

Les candidats à l'inscription sur la liste de qualification mentionnée à l'article 30 doivent remplir l'une des conditions suivantes :

1° Etre titulaire, à la date de clôture des inscriptions, du doctorat ou de l'habilitation à diriger des recherches. Les titulaires de diplômes d'enseignement supérieur, qualifications et titres de niveau équivalent peuvent être dispensés de la possession du doctorat par le conseil national des enseignants-chercheurs des écoles nationales supérieures d'architecture ;

2° Justifier, au 1er janvier de l'année du concours, d'au moins quatre ans d'activité professionnelle effective dans les domaines relevant de l'architecture dans les huit ans qui précèdent. Ne sont pas prises en compte les activités mentionnées au III de l'article 25 de la loi du 13 juillet 1983 ou à l'article 2 du décret du 2 mai 2007 susvisés ;

3° Etre enseignant associé ou occuper un emploi d'enseignant non titulaire et justifier, au 1er janvier de l'année du concours, d'au moins quatre années de service au cours des huit années qui précèdent à une quotité de temps de travail au moins égale à 50 % du temps de service de référence des enseignants-chercheurs des écoles nationales supérieures d'architecture ;

4° Etre détaché dans le corps des maîtres de conférences ;

5° Appartenir à un corps de fonctionnaires relevant du décret du 30 décembre 1983 susvisé assimilé, par arrêté du ministre chargé de l'architecture, au corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

#### **Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :**

L'ENSAL est un établissement placé sous tutelle conjointe du Ministère de la culture et du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle s'inscrit dans un réseau de vingt écoles nationales supérieures d'architecture. Elle forme des architectes, des ingénieurs-architectes, des architectes-ingénieurs, des architectes-urbanistes. Elle délivre des diplômes nationaux en architecture conférant les grades de licence, master et doctorat. Elle délivre l'habilitation qui permet aux architectes de s'engager dans l'exercice de la maîtrise d'œuvre en nom propre, de s'inscrire à l'Ordre des architectes et d'en porter le titre. Elle accueille 1 000 étudiants. Structuré en quatre domaines d'études, le master est adossé aux axes scientifiques de l'ENSAL : Architecture, héritage et durabilité -AHD, Architecture alternative, stratégie et pratiques émergents - ALT, Architecture, métropoles et territoires habités - AMTH, Architecture et transitions éco-constructives -ATEC.

Ses équipes de recherche MAP-ARIA et EVS-LAURE, composantes d'Unités mixtes de recherche du CNRS développent une activité scientifique au service des enjeux architecturaux, urbains et territoriaux. Elles opèrent le doctorat d'architecture de l'Université de Lyon, dont l'ENSAL est établissement associé. Associée par décret à l'INSA de Lyon, elle développe le projet INSA-ENSA-Lyon, qui organise la mise en commun d'enseignements au service de projets innovants.

#### **Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :**

Le LAURE (Lyon Architecture Urbanisme, REcherche) se structure autour de 4 entrées de recherche : Héritages architecturaux et durabilité, Penser les transitions techniques, Dispositifs relationnels et participatifs, Environnements habités et métropolisation. Elle accueille plus d'une trentaine de chercheurs, une douzaine de chercheurs permanents, 12 doctorants, une quinzaine de chercheurs associés. Cette équipe est intégrée à l'UMR CNRS EVS "Environnements, villes et sociétés" depuis janvier 2015.

Le MAP-Aria (Application et Recherches en Informatique pour l'Architecture) est une composante de l'unité de recherche "Modèles et Simulations pour l'Architecture, l'Urbanisme et le Patrimoine" (UMR CNRS-MCC MAP n°3495). Ses thèmes principaux de recherche sont actuellement : les processus génératifs et complexes pour l'aide à la décision en architecture et en urbanisme ; les outils et méthodes pour le processus de conception-fabrication de l'édifice ; les outils numériques pour la valorisation du patrimoine architectural et l'acquisition, la détection, l'analyse de l'environnement naturel et bâti.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisation (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidat(e)s ou des agent(e)s qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

**Liste de pièces à fournir :**

**Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture**



CONTACTER l'adresse suivante pour connaître les modalités de dépôt du dossier :  
[recrutement.rh.ensal@lyon.archi.fr](mailto:recrutement.rh.ensal@lyon.archi.fr)

La procédure de candidature des enseignants.es-chercheurs.es des ENSA en 2020 est dématérialisée. Celle-ci se déroule uniquement sur la plateforme [demarches-simplifiees.fr](https://demarches-simplifiees.fr) et aucune candidature ne sera traitée en dehors.

**Modalités de recrutement :**

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA de Lyon.